



1110998101

DATE DEPOT :	2011-11-25
NUMERO DE DEPOT :	2011R110327
N° GESTION :	1956B10057
N° SIREN :	562100578
DENOMINATION :	A LA PETITE MARQUISE
ADRESSE :	3 PCE VICTOR HUGO 75016 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/11/03
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	AUGMENTATION DE CAPITAL MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

Cadre réservé à l'administration

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT PARIS 16

Le 15/11/2011 Bordereau n°2011/1 182 Case n°6

Ext 9750

Enregistrement : 375 € Pénalités :

Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros

Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros

Le Contrôleur

56 B100 57

A LA PETITE MARQUISE

Société à responsabilité limitée au capital de 91 676 €

Siège social : 3 Place Victor Hugo 75116 PARIS

562 100 578 RCS PARIS

PF du 3/11/11

AJ MJ

CA du 7/10/11

AT

OB du 3/11/11

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2011

GTC DE PARIS

I . . M . . R

25 NOV. 2011

R110327 N° Dépôt

L'an deux mil onze,

Le trois novembre,

A quinze heures,

Les associés de la Société A LA PETITE MARQUISE se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège de la Société d'Avocats CABINET SCHMITT & ASSOCIES à PARIS 75008, Avenue Franklin D. Roosevelt, n° 30.

Sont présents :

- La Société par actions simplifiée ALTESSE, propriétaire de 170 parts, représentée par Madame Josiane PASQUIER, sa Présidente,

Ladite Société au capital de 37 000 €, dont le siège est à PARIS 75015, Rue Labrouste, n° 45, identifiée sous le numéro SIREN 424 227 965 et immatriculée au RCS de Paris,

- Monsieur Narcisse PASQUIER demeurant à PARIS 75008, Rue Pelouze, n° 7, propriétaire de 1 part

- Mademoiselle Christelle PASQUIER demeurant à ISSY LES MOULINEAUX 92130, Quai de Stalingrad, n° 182, propriétaire de 1 part

Représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Assiste également à l'Assemblée : Monsieur David PASQUEREAU demeurant à ISSY LES MOULINEAUX 92130, Quai de Stalingrad, n° 182.

J. P.

1. The first part of the document is a list of names and addresses.

2. The second part of the document is a list of names and addresses.

3. The third part of the document is a list of names and addresses.

4. The fourth part of the document is a list of names and addresses.

5. The fifth part of the document is a list of names and addresses.

6. The sixth part of the document is a list of names and addresses.

L'Assemblée, déclarée régulièrement constituée et pouvant valablement délibérer, est présidée par Monsieur Narcisse PASQUIER, gérant associé, qui rappelle son ordre du jour :

- Augmentation du capital social de 10 660 € par la création de 20 parts nouvelles de numéraire d'un nominal de 533 € chacune ; conditions et modalités de l'émission,

- Agrément d'un nouvel associé,
- Refonte des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Diverses observations sont échangées, en suite desquelles le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social de 10 660 € pour le porter de 91 676 € à 102 336 €, par l'émission de 20 parts nouvelles de numéraire, de 533 € de nominal chacune.

Les parts nouvelles émises au prix de 3 000 € par part, comprenant 533 € de valeur nominale, la prime d'émission ressortant à 2 467 € par part, doivent être libérées en totalité en espèces lors de leur souscription.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale :

➤ Prend acte que La Société ALTESSE et Monsieur Narcisse PASQUIER, associés, renoncent expressément à leur droit de souscription à l'augmentation du capital au bénéfice :

• De Mademoiselle Christelle PASQUIER (déjà associée), laquelle entend souscrire à cette augmentation pour 10 parts

• De Monsieur David PASQUEREAU, lequel entend souscrire à cette augmentation de capital pour 10 parts,

➤ Agrée en conséquence Monsieur David PASQUEREAU en qualité de nouvel associé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que :

- Mademoiselle Christelle PASQUIER s'est libérée du montant de sa souscription à 10 parts nouvelles pour 30 000 €, par le dépôt de pareille somme auprès de l'Agence du Crédit Industriel et Commercial à PARIS 75116, Avenue Victor Hugo, n° 80,

J.P. CP DP N

- Monsieur David PASQUEREAU s'est libéré du montant de sa souscription à 10 parts nouvelles pour 30 000 €, par le dépôt de pareille somme auprès de l'Agence du Crédit Industriel et Commercial à PARIS 75116, Avenue Victor Hugo, n° 80,

Lesdits dépôts ayant été effectués sur un compte "Augmentation de capital à réaliser" ouvert au nom de la Société A LA PETITE MARQUISE ainsi que l'atteste le récépissé (certificat du dépositaire ci-annexé) établi le 7 octobre 2011 par le Crédit Industriel et Commercial, et ce en conformité des dispositions des articles L 223-7 et L 223-32 du Code de Commerce,

Déclare l'augmentation de capital ci-dessus décidée régulièrement et définitivement réalisée.

Les 20 parts nouvelles créées avec jouissance de ce jour, date de réalisation de l'augmentation de capital, seront complètement assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de procéder à une refonte des statuts de la Société et en adopte le nouveau texte, lequel est annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIEME RESOLUTION

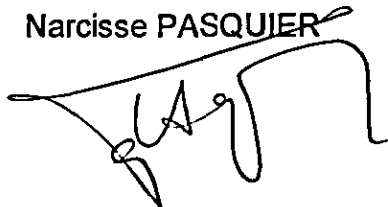
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de publicités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

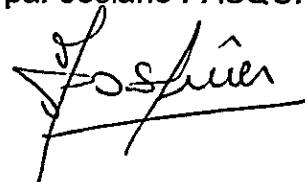


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Narcisse PASQUIER



La Société ALTESSE
Représentée par Josiane PASQUIER



Christelle PASQUIER



David PASQUEREAU

